



Procès-verbal

Commission des finances

Réunion du :	14 décembre 2020 à 19h00
A :	Visioconférence
Présidence :	M. Guy MONNIER.
Présents :	Mme Liliane ESPITALIER. MM. Didier BONTEMPS, Jean-Claude BUESSARD, Raphaël GERALDES, Kamel KHELLADI, Yves MUTTI, Daniel ROLET, Philippe SURDOL.
Invité :	M. Thierry CORROYER
Excusés :	

Guy MONNIER, président de la commission, souhaite la bienvenue aux membres de la commission.

Le procès-verbal de la commission des finances du 5 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

- 1. Amendes suite contrôle des feuilles de matches

Thierry CORROYER dresse un état des lieux à la commission des finances, suite aux contrôles des feuilles de matches réalisés par la commission de contrôle.

Des interrogations existent sur 2 cas

Manque de délégués sur la feuille de match

Un article existe en ligue (art 15) et un en district (art 7), pour les seniors. Concernant les jeunes, et le foot animation notamment, il n'y a pas d'obligation.

Doublons des fonctions

Il s'agit des personnes qui apparaissent deux fois sur la FMI, occupant deux fonctions différentes.

La commission des finances décide qu'aucune amende ne sera comptabilisée pour des cas qui ne sont pas prévus par les règlements généraux.

Un travail sera réalisé par les personnes concernées, afin de mettre à jour et compléter le barème financier et/ou nos règlements.

- 2. Amendes suite absences des clubs en AG

50 clubs ne se sont pas connectés pour l'Assemblée Générale du 18 octobre 2020, qui s'est tenue en visioconférence.

Les membres de la commission des finances ont des échanges et sont appelés à prendre une décision.

- 3. Bon CNDS Etupes FC

Le club de Etupes FC a un bon en sa possession, qui est daté de la saison 2018/2019, et qui a été retrouvé inopinément par un membre du club.

Il est décidé d'autoriser le club à utiliser ce bon.

- 4. Locaux Arbouans et mobilier

Un état des lieux général des locaux de l'établissement d'Arbouans va être réalisé en début d'année 2021. Il permettra de remettre certaines choses aux normes, et de réaliser de menus travaux. Des devis seront demandés suite à une visite organisée à la mi-janvier, en présence des élus concernés.

Certains salariés ont fait part de leur besoin de nouveaux fauteuils. Des devis ont été reçus et il est décidé de valider l'achat de 4 fauteuils au tarif de 299 euros afin de répondre aux besoins.

- 5. Divers

Deux clubs ont réglés leurs dettes, sachant que le dû de leurs relevés au 30 juin 2020, avaient été provisionné. Les provisions seront donc reprises en fin d'exercice.

Des paniers garnis seront offerts aux membres du personnel, comme les autres années. Ils seront remis le jeudi 17 décembre 2020, sans qu'il y ait de réunion du personnel, cela étant impossible à l'heure actuelle.

Il est évoqué la situation d'un club qui est en situation d'épure d'une dette depuis plusieurs saisons, et qui va arriver prochainement à se sortir de sa mauvaise passe. Il est à noter qu'en même temps, ce club assume ses encours au fur et à mesure qu'ils apparaissent.

Il est remarqué la volonté de club, et notamment de son trésorier, de s'en sortir et de mettre tous les moyens possibles en œuvre afin d'y parvenir.

**Le Président,
G. MONNIER**

**Le Directeur Administratif,
J. POBELLE**